

Rapport de Gestion 2005

Fondation de prévoyance **ASMAC** | Kollerweg 32 | Case postale 389 | CH-3000 Berne 6



Table des matières

Chiffres-clés	4
Le mot du président	6
Comptes annuels 2005	7
Annexe	10
1. Base et organisation	10
2. Membres actifs et rentiers	13
3. Nature de l'application du but	14
4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	15
5. Risques actuariels / Couverture des risques / Degré de couverture	16
6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	20
7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	26
8. Demandes de l'autorité de surveillance	27
9. Autres informations relatives à la situation financière	27
10. Événements postérieurs à la date du bilan	27
Appendice 1 / Liste des hôpitaux et institutions	28
Appendice 2 / Rapport de l'organe de contrôle	37

Chiffres-clés

Structure de la caisse de pension

Fondation/Siège	1983/Berne
Structure juridique	Fondation
Nature de la caisse	Caisse autonome
Prévoyance vieillesse	Primauté des cotisations
Contrat de prévoyance risque	Primauté des prestations

Données actuarielles	2005	2004
Dossiers d'assurés actifs	14 123	13 546
Dossiers de rentiers	333	325
Nombre de comptes de libre passage	2 716	2 628
Rémunération du capital épargne vieillesse	2,50%	2,25%
	MCHF 2005	MCHF 2004
Avoirs-épargne	920.2	870.3
Capital de couverture pour rentiers	83.2	85.3
Provisions techniques	11.7	16.7

Données caractéristiques importantes	2005	2004
Degré de couverture*	110,4%	99,5%
Charges administratives moyennes** par dossier d'assuré en CHF	105.05	175.00

* taux d'intérêt CFA/PRASA 4 %

** dès 2005 exclusivement les frais afférents à la gestion de biens

Comptes annuels

Bilan

Actif	MCHF 2005	MCHF 2004
Placements de la fortune	1 118.2	964.1
Compte de régulation actif	4.3	4.2
Total de l'actif	1 122.5	968.3

Passif

Dettes	1.2	1.2
Compte de régulation passif	0.3	0.2
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 015.0	972.2
Réserves de fluctuation de valeurs	106.0	0
Capital de la fondation, fonds libres / Découverts	0.0	-5.3
Total du passif	1 122.5	968.3

Compte d'exploitation

	MCHF 2005	MCHF 2004
Activité d'assurance		
Apport des cotisations et prestations d'entrée	191.9	181.3
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-143.0	-141.9
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contribution	-42.8	-45.4
Produit des prestations d'assurance et des charges d'assurance	-0.7	-0.6
Résultat net de l'activité d'assurance	5.4	-6.6
Résultat net des placements	108.2	32.2
Autres produits	0.3	0.3
Frais d'administration	-2.6	-2.3
Excédent des produits/charges avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	111.3	23.6
Dissolution/Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-106.0	0
Excédent des produits	5.3	23.6

Le mot du président

À l'occasion du jubilé de ses 20 ans, la Fondation de prévoyance ASMAC peut jeter un regard sur une année écoulée qui fut couronnée de succès dans tous les domaines.

De nombreuses participations aux marchés nationaux et internationaux ont bénéficié d'une hausse de valeur, ce qui a donné lieu à une nouvelle augmentation de la fortune supérieure à la moyenne. Dans le cadre de notre politique de placement, nous avons pu en profiter pleinement, sans courir de risques graves. Une performance globale de 12,1 pour cent nous a permis de résorber complètement le découvert restant de l'année précédente et d'augmenter la réserve de fluctuation de valeurs nécessaire à hauteur de 70%.

La tendance à la régression du nombre des cas de prestation s'est à nouveau vérifiée. Ce développement positif a conduit le Conseil de fondation à baisser la prime de risque pour l'année 2006 d'un demi pour cent, qui passe ainsi à 2%. Ceci nous autorise à nous positionner sans concurrence vis-à-vis des autres caisses de pension. La baisse de la prime de risque entraîne l'élévation du montant de l'épargne sans relever la prime globale. Le capital épargne vieillesse augmente de ce fait et conduit soit à augmenter une rente, soit à compenser une partie de la réduction de la rente par la baisse du taux de conversion à 6,8 pour cent. La baisse du taux de conversion de 7,2 pour cent à 6,8 pour cent est incontournable pour nous également car des discussions autour d'un taux au-dessous de 6,4 pour cent sont déjà en cours dans le monde politique.

Dans les années 2003 et 2004, une comparaison des coûts administratifs a été effectuée parmi 15 caisses de pension renommées. La plupart des caisses de pension facturent des coûts allant de 130 à 512 francs suisses par dossier d'assuré. Nos coûts s'élevant à 105 francs suisses défient toute concurrence parmi les caisses de pension disposant d'une fortune comparable et d'un cheptel d'assurances correspondant.

D'un côté, pleinement conscients des risques encourus, nous sommes soulagés d'avoir pu à nouveau atteindre une couverture intégrale dans un délai relativement court grâce à notre stratégie bien réfléchie qui consistait à tenir bon. D'un autre côté, nous sommes fiers d'y être parvenu sans faire appel aux contributions d'assainissement des employeurs et des assurés. Par cette procédure, nous nous différencions nettement des autres caisses de pension.

Le Conseil fédéral a fixé l'année passée le taux d'intérêt minimal du capital épargne vieillesse à 2,5 pour cent. Lors de sa séance du mois de novembre 2005, le Conseil de fondation a décidé de maintenir le taux d'intérêt à son taux minimal également pour l'année 2006. Un excédent éventuel provenant du produit de la fortune ne peut être reversé sous forme d'un taux d'intérêt plus élevé que lorsque la réserve de fluctuation de valeurs a également atteint la hauteur de son objectif. En raison des pronostics économiques réjouissants pour l'année courante, nous pensons pouvoir atteindre l'objectif en quelques mois.

Une fois de plus, je peux constater que mes collègues du Conseil de fondation disposent d'une compétence supérieure à la moyenne dans les domaines professionnel et social et que les affaires préparées par le personnel administratif ont pu être réglées en peu de séances et dans les délais impartis avec une efficacité et une minutie remarquables. Je souhaite également exprimer mes vifs remerciements aux collaboratrices et collaborateurs du service administratif. Leur engagement quotidien permet d'assurer un déroulement impeccable et une consultation d'une parfaite qualité.

En outre, je remercie l'administration hospitalière, les institutions et les assurés pour la confiance qu'ils nous ont accordée durant cette période délicate et pour la qualité et l'aspect constructif de leur collaboration avec notre personnel administratif.

Berne, le 21 juin 2006

Dr med. Heinz Mumenthaler | Président

Comptes annuels 2005

Bilan au 31 décembre

Actif	CHF 2005	CHF 2004
Placements de la fortune		
Liquidités, placements sur le marché monétaire	233 532 153	191 016 016
Débiteurs (employeurs)	13 292 605	13 187 932
Créances	2 859 676	2 311 736
Titres	734 475 096	623 113 191
Hypothèques	27 952 000	33 190 000
Private Equity	10 998 601	10 998 601
Immeubles et immobilisations corporelles	95 048 972	90 253 829
Total des placements de la fortune	1 118 159 103	964 071 306
Compte de régularisation actif	4 328 476	4 251 059
Total de l'actif	1 122 487 579	968 322 364
Passif		
Dettes		
Autres dettes	1 121 509	1 208 588
Total des dettes	1 121 509	1 208 588
Compte de régularisation passif	324 159	187 747
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		
Capital de prévoyance des assurés actifs	920 152 971	870 287 227
Capital de prévoyance des retraités	83 154 418	85 262 753
Provisions techniques	11 695 000	16 678 000
Total des capitaux de prévoyance et des provisions techniques	1 015 002 389	972 227 980
Réserves de fluctuation de valeurs	106 039 522	0
Capital de la fondation, fonds libres/Découvert		
Situation en début de période	-5 301 951	-34 780 870
Première application Swiss GAAP RPC 26	0	5 834 855
Excédent des produits/Excédent des charges	5 301 951	23 644 064
Situation en fin de période	0	-5 301 951
Total du passif	1 122 487 579	968 322 364

Compte d'exploitation au 31 décembre

	CHF 2005	CHF 2004
Activité d'assurance		
Cotisations, apports ordinaires et autres		
Cotisations des salariés	64 784 571	60 516 897
Contributions des employeurs	78 069 021	72 531 353
Cotisations de tiers	28 797	32 736
Primes uniques et rachats	9 728 334	7 579 854
Total des cotisations, apports ordinaires et autres	152 610 723	140 660 840
Prestations d'entrée		
Apports de libre passage	37 721 603	39 894 596
Remb. de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	1 510 448	687 410
Total des prestations d'entrée	39 232 051	40 582 006
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	191 842 774	181 242 846
Prestations réglementaires		
Rentes de vieillesse	-529 232	-478 190
Rentes de survivants	-1 673 051	-1 635 989
Rentes d'invalidité	-4 426 843	-4 144 336
Autres prestations réglementaires	-717	0
Prestations en capital à la retraite	-1 197 184	-1 584 843
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-2 319	-3 610
Total des prestations réglementaires	-7 829 346	-7 846 967
Prestations extra-réglementaires	-983	-33 583
Prestations de sortie		
Prestations de libre passage en cas de sortie	-127 901 213	-121 007 711
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	-7 308 965	-12 971 712
Total des prestations de sortie	-135 210 178	-133 979 423
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-143 040 507	-141 859 973
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions		
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance		
des assurés actifs	-29 472 142	-21 207 928
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance des retraités	2 108 335	-6 297 179
Dissolution/Constitution de provisions techniques	4 983 000	-328 000
Rémunération du capital épargne	-20 393 602	-17 537 793
Total des dissolutions/constitutions de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-42 774 408	-45 370 900
Charges d'assurance		
Cotisations au fonds de garantie	-671 333	-635 000
Total des charges d'assurance	-671 333	-635 000
Résultat net de l'activité d'assurance	5 356 526	-6 623 027

Compte d'exploitation au 31 décembre

	CHF 2005	CHF 2004
Activités de placements de la fortune		
Résultat net des placements		
Produit net des liquidités, placement sur le marché monétaire	18 493 584	-440 618
Produit net des titres	84 156 866	21 112 156
Produit net des hypothèques	1 001 202	1 367 420
Produit net des Private Equity	48 813	57 274
Produit net des immeubles et immobilisations corporelles	5 449 995	10 779 803
Autres intérêts et frais	-165 253	-40 460
Frais administratifs relatifs aux placements	-760 241	-660 000
Total du résultat net des placements de la fortune	108 224 966	32 175 575
Autres produits		
Produits de prestations fournies	145 513	100 495
Produits divers	186 287	225 710
Total des autres produits	331 800	326 204
Autres frais	-45 352	-1 851
Frais d'administration	-2 526 467	-2 232 837
Excédent des produits/charges avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	111 341 472	23 644 064
Dissolution/Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-106 039 522	0
Excédent des produits	5 301 951	23 644 064

1. Base et organisation

1.1 Forme juridique et but

La Fondation de prévoyance ASMAC revêt la forme juridique d'une fondation. Elle a pour but d'assurer en tant que fondation commune, la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, pour les médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique, d'autres médecins employé(e)s ainsi que pour d'autres personnes de formation universitaire pendant la période de formation complémentaire, les employé(e)s de l'ASMAC, de ses sections et organisations, contre les risques économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité. Elle peut, dans le cadre de ses activités, dépasser les dispositions prévues dans la LPP. La fondation peut assurer exceptionnellement la prévoyance professionnelle pour du personnel sans formation universitaire, employé auprès d'employeurs affiliés ou pour lequel l'employeur affilié effectue le décompte des cotisations d'assurance sociale, dans la mesure où son activité est en rapport étroit avec le domaine d'activité des médecins-assistant(e)s ou chef(fe)s de clinique ou d'autres personnes de formation universitaire. L'Affiliation des employeurs est conclue par écrit, sur la base de contrats d'adhésion.

1.2 Enregistrement LPP

La fondation est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle du canton de Berne sous le numéro BE.0467 et est soumise à l'autorité de surveillance compétente.

1.3 Acte de fondation et règlements

Acte de fondation du	6 juin 1983
révisé le	21 novembre 2000
Règlement du	1er janvier 2005
Règlement d'organisation du	20 novembre 2002
Règlement de placements du	20 novembre 2002

1.4 Organe de gestion (paritaire) / Droit à la signature

Conseil de fondation - Représentants des employés

Dr med. **Heinz Mumenthaler**, Président
Kirchstrasse 52, 3097 Liebefeld
• Signature collective à deux

Dr med. **Lorenz Büchler** (à partir du 17 mars 2005)
Orthopédie, Hôpital de l'Île, 3010 Berne
• Membre du Service de traitement des cas de prestations

Dr med. **Urs Eichenberger**
Clinique et policlinique d'anesthésiologie, Département DAIN, Hôpital de l'Île, 3010 Berne
• Membre du Comité chargé des investissements

Dr med. **Beat Helbling** (jusqu'au 28 février 2005)
Hôpital cantonal de Saint-Gall, Département de médecine interne, Section de gastro-entérologie et d'hépatologie, Rorschacher Strasse 95, 9007 Saint-Gall
• Membre du Service de traitement des cas de prestations

Lucius Huber, docteur en droit
Case postale 336, Dufourstrasse 11, 4010 Bâle
• Président du Comité chargé des investissements
• Signature collective à deux

Dr med. **Hugo Kupferschmidt**

Centre suisse d'informations toxicologiques de Zurich, 8032 Zurich

- Membre du Service de traitement des cas de prestations
- Signature collective à deux

Dr med. **Eric Odenheimer**

MBA HSG, médecin cantonal adjoint, St. Alban-Vorstadt 12, 4001 Bâle

Dr med. **Gert Printzen**

Institut de chimie clinique, Département DOLS, Hôpital de l'île, 3010 Berne

Philippe Rohner, licencié ès sciences économiques (à partir du 1er juillet 2005)

Institut suisse d'organisation bancaire, Université de Zurich, Plattenstrasse 14, 8032 Zurich

Stephan Skaanes, licencié ès sciences économiques (jusqu'au 30 juin 2005)

Institut suisse d'organisation bancaire, Université de Zurich, Plattenstrasse 14, 8032 Zurich

Conseil de fondation - Représentantes et représentants des employeurs

Rolf Huber, licencié en droit, Vice-président

Directeur de la caisse d'assurance des fonctionnaires du canton de Zurich, case postale, 8090 Zurich

- Membre du Comité chargé des investissements
- Signature collective à deux

Véronique Dutoit-Aemmer, licenciée ès sciences sociales

Responsable Ressources Humaines, Office de la Logistique Hospitalière Mont Pausible 14, 1011 Lausanne

Rolf Hochuli, docteur ès sciences économiques

Directeur Services, Hôpital de l'île, 3010 Berne

- Membre du Comité chargé des investissements

Elmar Florin Kobler, docteur ès sciences politiques

Chef du service du personnel du canton de Saint-Gall, Davidstrasse 35, 9001 Saint-Gall

Jutta Pils, licenciée en droit

Hôpital universitaire Bâle, Etat-major de direction, Hebelstrasse 32, 4031 Bâle

Pascal Scholl, licencié ès sciences politiques

Département des finances du canton d'Argovie, Département P + O, Tellihochhaus, 5004 Aarau

Theodor Steger, licencié ès sciences politiques

Directeur de l'hôpital cantonal Olten, 4600 Olten

- Membre du Service de traitement des cas de prestations

Christine Zimmermann

Association des hôpitaux zurichois (VZK), case postale, 8610 Uster

- Membre du Service de traitement des cas de prestations
- Signature collective à deux

Le Conseil de fondation est élu pour une période de quatre ans. La période en cours se termine en décembre 2008.

Gérance

Peter Scotton, Directeur

- Signature collective à deux

Martin Ammann, Directeur suppléant (à partir du 1er décembre 2005)

- Signature collective à deux

Michael Liechti, Directeur suppléant (jusqu'au 30 novembre 2005)

- Signature collective à deux

Brian K. Zuckweiler, Asset Manager

- Signature collective à deux

1.5 Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Hewitt Associates SA

Experts en prévoyance professionnelle, Lagerstrasse 33, 8004 Zurich

PricewaterhouseCoopers AG

Hallerstrasse 10, 3012 Berne

**Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations
du canton de Berne OASSF**

Forelstrasse 1, 3072 Ostermundigen

1.6 Employeurs affiliés

Peuvent s'affilier à la fondation:

- les cantons, communes, syndicats hospitaliers et autres employeurs de droit public, qui emploient du personnel médical;
- les hôpitaux et autres institutions de la santé publique, pour autant qu'ils emploient du personnel médical;
- l'ASMAC, ses sections et organisations;
- exceptionnellement et après accord du Conseil de fondation, les autres employeurs qui disposent de personnel non médical, pour autant que ce personnel soit de formation universitaire, pendant la période de formation complémentaire ou qu'ils assument entièrement ou partiellement leurs obligations vis-à-vis de la LPP.

Les données détaillées concernant les employeurs affiliés figurent dans l'appendice 1.

2. Membres actifs et rentiers

2.1 Assurés actifs	2005	2004
Argovie	705	632
Appenzell Rhodes-Extérieures	32	31
Bâle-campagne	243	216
Bâle-ville	1'165	1'138
Berne	1'673	1'602
Glaris	28	31
Grisons	216	210
Jura	6	0
Lucerne	395	417
Neuchâtel	137	131
Nidwald	23	18
Obwald	25	22
Schaffhouse	89	77
Schwyz	68	61
Soleure	261	243
Saint-Gall	708	664
Thurgovie	226	223
Uri	20	19
Vaud	1'313	1'270
Valais	25	28
Zurich	5'955	5'751
Adhésions directes (y compris l'assurance en cas d'interruption d'emploi)	658	628
Divers	152	134
Total	14 123	13 546
dont femmes	6 665	6 237
dont hommes	7 458	7 309
Comptes de libre passage	2 716	2 628
2.2 Bénéficiaires de rentes	2005	2004
Rentes de vieillesse	28	28
Rentes de survivants (veufs et veuves)	46	41
Rentes d'orphelins ou demi-orphelins	64	61
Rentes d'invalidité (y compris invalides partiels)	119	119
Rentes d'enfants d'invalides	76	76
Total	333	325

3. Nature de l'application du but

3.1 Explications des contrats d'affiliation et des plans de prévoyance

Les employeurs concluent un contrat d'adhésion avec la fondation. Le contrat d'adhésion transcrit la relation juridique et désigne le plan de prévoyance à appliquer.

Les prestations vieillesse se basent sur la primauté des cotisations et sont déterminées par le règlement en vigueur à partir du 1er janvier 2005.

Les prestations pour décès et invalidité se basent sur la primauté des prestations et sont déterminées par le salaire assuré au moment de la survenance d'un cas de prévoyance.

3.2 Financement, méthodes de financement

Les cotisations annuelles servent au financement du capital épargne vieillesse (primauté des cotisations) et à la couverture des coûts pour les prestations de risque (primauté des prestations).

Le montant des cotisations versées par les employeurs et par les employés est fixé dans les plans de prévoyance. L'employeur supporte au moins 50 pour cent des charges globales.

Au cours de l'exercice, la contribution de risque annuelle s'élevait à 2,5 pour cent du salaire annuel assuré. Le Conseil de fondation a décidé lors de sa séance du 16 novembre 2005 d'abaisser la contribution de risque à deux pour cent à compter du 1er janvier 2006 en raison de la tendance à la régression du nombre des cas de prestation.

Les prestations suivantes sont à la charge de la fondation sans augmentation de prime:

- les frais administratifs
- le versement au fonds de garantie selon l'article 59 de la LPP
- l'adaptation des rentes survivants et invalidité à l'évolution des prix conformément à l'article 36 LPP
- l'adaptation des rentes de vieillesse à l'évolution des prix dans le cadre des possibilités financières

L'obligation de cotiser des employeurs et des salariés commence avec le début de l'assurance et prend fin avec la retraite, le décès avant l'âge de la retraite, la dissolution ou l'interruption des rapports de travail. La libération du paiement des primes en cas d'incapacité de gain est réservée.

3.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Assurance risque en cas d'interruption d'emploi

L'assurance d'interruption a pour objectif d'assurer la couverture de risques des personnes âgées de moins de 50 ans, assurées auprès de la fondation, qui, pendant une période de temps limitée, ne remplissent plus ou plus intégralement les conditions requises pour une adhésion à la fondation. L'affiliation à l'assurance d'interruption n'est pas possible pour les indépendants, ni pour les personnes n'ayant pas de permis d'établissement en Suisse.

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

La comptabilité, le bilan et les principes d'évaluation sont établis en fonction des dispositions du Code des obligations (CO) et de la LPP. Les comptes annuels, qui se composent du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe, donnent une image fidèle de la situation financière dans le sens de la législation sur la prévoyance professionnelle et correspondent aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 26.

4.2 Principes comptables et d'évaluation

Les principes d'évaluation ci-après ont été appliqués au 31 décembre 2005.

Créances

Les créances sont comptabilisées aux valeurs nominales. Il est nécessaire de former un ducroire en cas de risques reconnus.

Titres

L'évaluation des titres se fait au cours ou aux valeurs du marché à la date du bilan. Les bénéfices et pertes de cours non réalisés sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Conversion des monnaies étrangères

Les produits et charges en monnaies étrangères sont convertis aux cours du jour. Les actifs et dettes en monnaies étrangères sont évalués aux cours de fin d'année. Les bénéfices et pertes sur cours qui en résultent sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont comptabilisés selon leur valeur nominale. Des rectificatifs de valeurs correspondants sont établis pour les risques apparents. Aucun rectificatif de valeurs n'est actuellement nécessaire du point de vue économique.

Private Equity

Les Private Equity sont comptabilisés aux valeurs d'acquisitions diminuées des pertes de valeurs décelables.

Biens immobiliers

Tous les immeubles bâtis au cours des dix dernières années sont capitalisés avec une valeur de rendement dont le taux est fixé à six pour cent. Une évaluation de la valeur vénale sera effectuée pour tous les immeubles âgés de plus de dix ans. Les bâtiments en cours de construction ainsi que les terrains sont portés au bilan à la hauteur des frais encourus.

Dettes

Les dettes sont comptabilisées aux valeurs nominales.

Capitaux de prévoyance et provisions techniques

Les capitaux de prévoyance et les provisions techniques sont déterminés chaque année par des experts selon des principes reconnus et sur des bases tirées directement de bases d'accès public (CFA 2000).

Réserves de fluctuation de valeurs

Les réserves de fluctuation de valeurs sont constituées pour les risques de marché spécifiques servant de base aux placements afin de pouvoir garantir durablement que les promesses de prestations sont remplies. La détermination de l'objectif se fonde sur des considérations économique-financières.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs sont comptabilisés aux valeurs nominales.

Capital lié

Les capitaux de couverture nécessaires, les provisions de prévoyance et les réserves de fluctuation de risques sont vérifiés chaque année par des experts en assurance puis confirmés par une expertise actuarielle.

4.3 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

En accord avec les directives en matière d'évaluation, l'évaluation de la valeur vénale de tous les immeubles de plus de dix ans a été effectuée dans un premier temps puis adaptée à la valeur comptable appropriée.

5. Risques actuariels / Couverture des risques / Degré de couverture

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

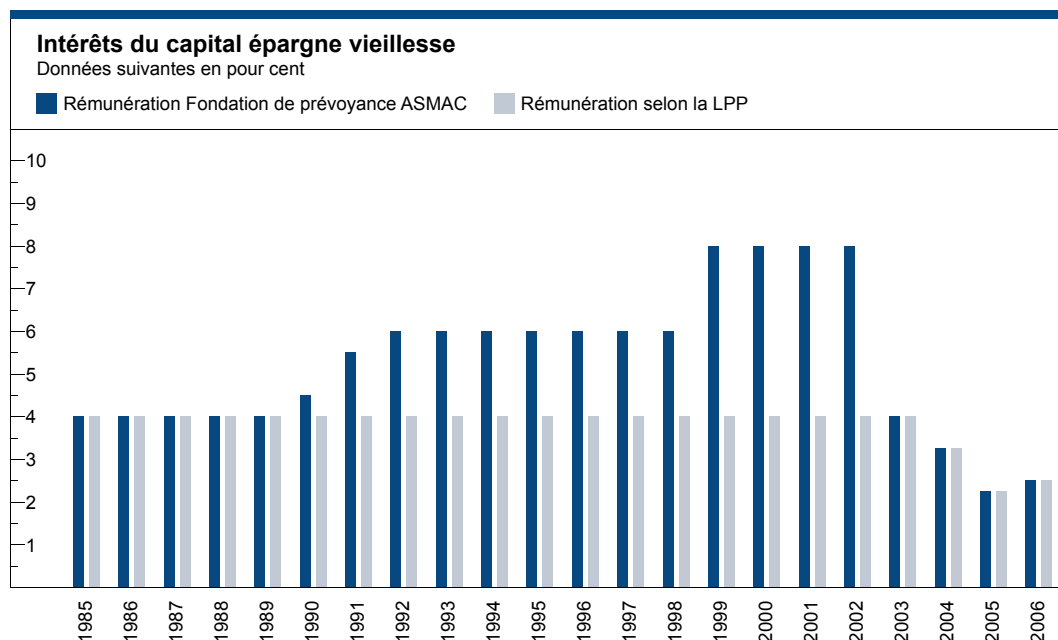
La Fondation de prévoyance ASMAC est une institution de prévoyance autonome. L'expert en assurance a confirmé en 1996 que la fondation était en mesure d'assumer de manière autonome la gestion complète des risques décès et invalidité.

5.2 Développement et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

	2005	2004
Capitaux d'épargne au 1er janvier	870 287 227	831 541 506
Cotisations d'épargne des salariés	53 375 770	49 767 533
Cotisations d'épargne de l'employeur	64 963 673	60 302 503
Capital d'épargne pour les assurés libérés des primes	881 336	873 258
Autres cotisations et apports	24 644	13 827
Apports de libre passage	37 721 603	39 894 596
Primes uniques et rachat	9 728 335	7 579 854
Remboursement de versements anticipés pour la propriété du logement / divorce	1 510 448	687 410
Prestations de libre passage en cas de sortie	-127 691 152	-120 767 437
Retraits anticipés pour la propriété du logement/divorce	-7 308 965	-12 971 712
Prestations en capital au départ à la retraite	-1 197 184	-1 584 843
Capitaux pour les survivants	-2 318	-3 610
Dissolution des capitaux par suite de retraite, de décès et d'invalidité	-2 534 048	-2 583 451
Rémunération des capitaux d'épargne	20 393 602	17 537 793
Capitaux d'épargne au 31 décembre	920 152 971	870 287 227

5.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

	2005	2004
Avoirs de vieillesse LPP (comptes-témoins)	361 708 704	338 857 187
Rémunération du capital épargne vieillesse	2,50%	2,25%



5.4 Développement du capital de couverture pour les retraités

	2005	2004
Capital de couverture au 1er janvier	85 262 753	78 965 574
Rentes de vieillesse	-529 232	-478 190
Rentes de survivants	-1 673 051	-1 635 989
Rentes d'invalidité	-4 427 560	-4 144 336
Constitution suite au départ à la retraite, au décès et à l'invalidité	2 534 047	2 583 451
Augmentation (+)/dissolution (-) capital de couverture des retraités	1 987 461	9 972 243
Capitaux de couverture au 31 décembre	83 154 418	85 262 753

5.5 Résultats de la dernière expertise actuarielle

En tant qu'experts reconnus pour la prévoyance professionnelle, Hewitt Associates SA a réalisé l'expertise actuarielle pour la Fondation de prévoyance ASMAC en date du 31 décembre 2005/1er janvier 2006 et au vu des documents mis à disposition et de l'accord de l'organe de contrôle pour les comptes annuels, elle a pu attester les points suivants:

- L'exercice 2005 s'est soldé par un bénéfice technique de 111 millions de francs suisses en nombre rond, grâce notamment au rendement élevé des placements.
- Le degré de couverture selon l'article 44 OPP2 s'élève à 110.4 pour cent au 31 décembre 2005, ce qui crée un solde excédentaire de 106 millions de francs suisses par rapport à une couverture à 100 pour cent.
- Le solde excédentaire doit, selon les exigences de la RPC 26, être entièrement affecté à la réserve de fluctuation de valeurs. La réserve de fluctuation de valeurs atteint ainsi, au 31 décembre 2005, 71 pour cent de son objectif, soit 13,4 pour cent du total de l'actif du bilan. La réserve présente un déficit de 44 millions de francs suisses.
- Le règlement de prévoyance a été adapté au 1er janvier 2006. La conformité du plan de prévoyance aux dispositions du troisième paquet entré en vigueur le 1er janvier 2006 est attestée dans la présente expertise.

En conséquence de ce qui précède, Hewitt Associates SA certifie les points suivants:

- La caisse offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements réglementaires déterminés au 31 décembre 2005 selon les bases techniques EVK 2000 4 pour cent.
- La caisse satisfait aux exigences légales concernant les mesures de sécurité.
- Les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux prescriptions légales connues à ce jour.

5.6 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Base technique	CFA 2000
Taux technique p.a.	4%

Composition des provisions techniques	2005	2004
Provision pour fluctuations de risques	9 200 000	9 200 000
Provision pour l'Augmentation de la durée de vie des bénéficiaires de rente	2 495 000	2 178 000
Provision pour le Maintien du taux de conversion	0	5 300 000
Total des réserves provisions techniques	11 695 000	16 678 000

La provision pour des fluctuations de risques doit servir à couvrir les frais lors de l'évolution défavorable des dommages pour les cas d'invalidité et de décès.

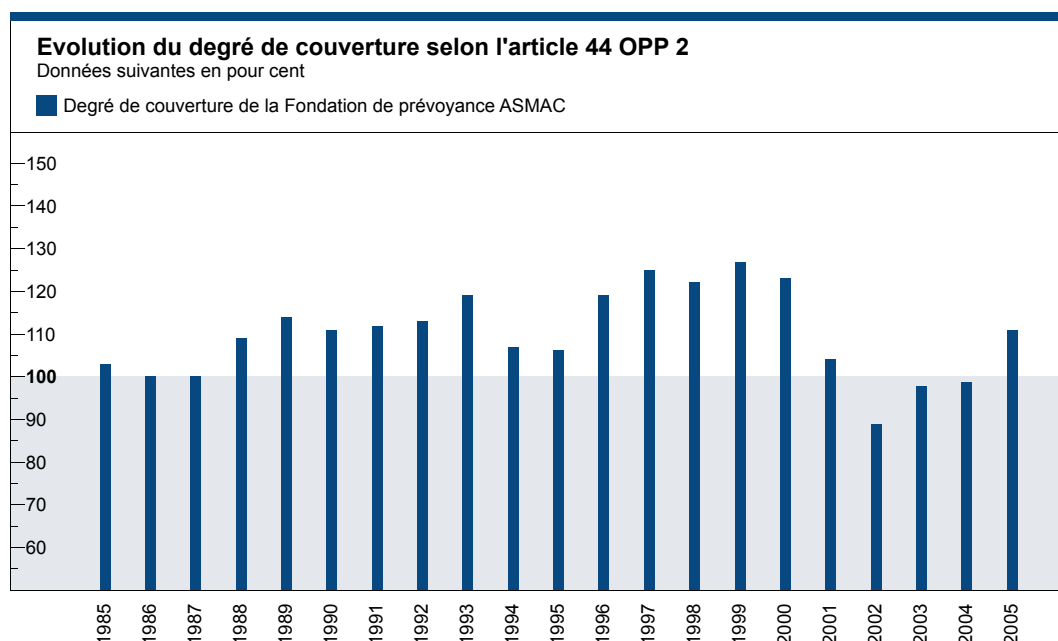
La provision pour l'augmentation de la durée de vie des bénéficiaires de rente doit servir à financer les frais de l'adaptation future des bases techniques (2010/2011). Elle correspond à trois pour cent du capital de prévoyance des bénéficiaires de rente.

La provision pour le maintien du taux de conversion doit servir à répercuter les coûts de nouveaux abaissements du taux de conversion.

5.7 Modification des bases et hypothèses techniques

Le taux de conversion réglementaire en vigueur au 1er janvier 2006 a été réduit et passe de 7,2 pour cent à 6,8 pour cent. Les provisions de prévoyance qui s'élèvent à 5,3 millions de francs suisses pour le maintien du taux de conversion ont ainsi pu être dissoutes en date du 31 décembre 2005.

5.8 Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	2005	2004
Actif (total du bilan)	1 122 487 579	968 322 364
Dettes	-1 121 509	-1 208 588
Compte de régulation passif	-324 159	-187 747
Provisions non techniques	0	0
Fortune de prévoyance nette	1 121 041 911	966 926 029
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 015 002 389	972 227 980
Degré de couverture	110,4%	99,5%



6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placements, règlement de placement

Le Conseil de fondation en tant qu'organe supérieur assume la responsabilité des placements à moyen et long termes. Dans son règlement sur les placements, il a retenu l'organisation de l'administration des biens.

Au sein des dispositions de la LPP et du règlement de la fondation, le règlement sur les placements détermine les principes, les lignes directrices, les tâches et les compétences qui sont à respecter par la Fondation de prévoyance ASMAC dans la gestion des biens de la fondation.

Le Conseil de fondation a nommé un Comité chargé des placements. Les membres de ce comité sont mentionnés dans le chapitre 1.4. La gestion des biens s'effectue de manière interne.

6.2 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs	2005	2004
Situation de la réserve de fluctuation de valeurs au 1er janvier	0	4 204 855
Dissolution provenant de la 1ère application de la Swiss GAAP RPC 26	0	-4 204 855
Constitution (+) à la charge/Dissolution (-) en faveur du compte d'exploitation	106 039 522	0
Réserve de fluctuation de valeurs au 31 décembre	106 039 522	0
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs	149 833 320	145 000 000
Déficit dans la réserve	-43 793 798	-145 000 000
Placements de la fortune (aux valeurs effectives)	1 118 159 103	968 322 364
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en pour cent des placements	9,48%	0,00%
Objectif de la fluctuation de valeurs en pour cent des placements	13,40%	14,97%

6.3 Présentation des placements par catégories

Registre des immeubles au 31 décembre 2005

	Année de construction	Superficie du terrain en m2	Nombre d'immeubles	1 et 1 1/2 pièce	2 et 2 1/2 pièces	3 et 3 1/2 pièces	4 et 4 1/2 pièces	5 pièces et plus	Nombre total d'appartements	Locaux commerciaux/bureaux	Places de parking et de garage	Nombre total d'objets en location	Valeur comptable en milliers de CHF	Valeur d'assurance en milliers de CHF	Recette de loyers en milliers de CHF	Rendement en pour cent
Aarberg																
Leimernweg 9/11/13	2001	1 381	3	6	6	5	3	20	22	42	5 415	4 200	325	6,00		
Leimernweg 17/19/21	2000	1 216	3	6	6	5	3	20	22	42	5 285	3 900	317	6,00		
Leimernweg 29/31/33	1999	1 180	3	4	5	7	3	19	22	41	5 390	4 302	323	6,00		
Berne																
Brunnmattstrasse 85	1962	583	1	6	4			10	2	5	17	1 743	1 648	145	8,30	
Kollerweg 32	1964	1 136	1	1	1			2	1	35	38	3 690	3 979	240	6,50	
Burgdorf																
Heimiswilstrasse 30/32/34/36	1980	4 593	4	4	5	8	19	7	43	50	93	9 980	10 122	699	7,00	
Gland																
Rte Malagny 13/15	2000	3 412	2		2	18		20	30	50	7 800	5 279	484	6,20		
Ipsach																
Schürlistrasse 24	2002	1)	1			2	2	4	4	8	1 595	1 317	96	6,00		
Schürlistrasse 34	2001	1)	1		3	6	3	12	16	28	3 925	3 000	236	6,00		
Schürlistrasse 36	2003	1)	1		2	6		8	10	18	2 830	2 625	170	6,00		
Schürlistrasse 38	2002	1)	1	1	3	1	3	8	8	16	2 965	2 575	178	6,00		
Schürlistrasse 40	2002	1)	1		2	6		8	8	16	2 995	3 170	180	6,00		
Schürlistrasse 42	2003	1)	1		2	6		8	10	18	2 995	2 501	180	6,00		
Küngoldingen																
Hagmannstrasse 3/5	1995	1 811	2	2	4	6	2	14	18	32	3 946	3 921	268	6,79		
Lyss																
Kappelenstrasse 28	2005	1)	1		4	8		12	16	28	4 379	2 950	263	6,00		
Kappelenstrasse 30	2005	1)						0	1	1	300		18	6,00		
Soleure																
Schöngrünstrasse 45/45A	2005	1 802	1		6	6	2	14	16	30	5 175	3 651	310	6,00		
Schöngrünstrasse 47/47A	2005	1 802	1		6	6	2	14	16	30	5 140	3 717	308	6,00		
Villmergen																
Feldstrasse 7	2000	1 351	1		4	7	2	13	19	32	3 895	3 211	234	6,00		
Feldstrasse 11	2001	1 438	1		2	3	9	14	27	41	4 552	3 763	273	6,00		
Total			30	10	25	70	117	41	263	4 354	621	83 995	69 831	5 244	6,24	

1) Superficie en m2 non encore connue; parcellement définitif non encore effectué.

Recettes de loyer calculées sur 12 mois

Structure de dépôt stratégique (Asset Allocation)

Catégories de placements en pour cent	Fourchette		Stratégie	Etat	Etat
	minimum	maximum	2005	31.12.2005	31.12.2004
Valeurs nominales					
Liquidités	0,0	30,0	15,0	21,1	20,7
Hypothèques/Prêts*	5,0	20,0	6,0	3,1	5,2
Obligations CHF	10,0	30,0	20,0	18,3	17,9
Obligations en monnaies étrangères	8,0	18,0	13,0	13,8	15,0
Total	40,0	70,0	54,0	56,3	58,8
Biens corporels					
Actions Suisse	6,0	18,0	13,0	14,8	14,8
• en Blue Chips	6,0	18,0	6,5		
• en Small & Mid Caps	0,0	12,0	6,5		
Actions Etranger	6,0	18,0	13,0	13,8	9,1
• en Blue Chips	6,0	18,0	6,5		
• en Small & Mid Caps	0,0	12,0	6,5		
Bien immobiliers	10,0	25,0	20,0	15,1	17,3
Total	30,0	60,0	46,0	43,7	41,2
Total valeurs nominales/ biens corporels			100,0	100,0	100,0
Part en monnaies étrangères	10,0	30,0	26,0	30,7	29,7

* y compris contributions uniques auprès de compagnies d'assurances / libres depuis le 1er avril 2000, c'est-à-dire que l'article 55e OPP2 est résilié.

Présentation des placements de la fortune par catégories

	31.12.2005 en milliers de CHF	31.12.2004 en milliers de CHF
Placements à court terme	254 013	210 767
Obligations Suisse		
• Obligations et titres similaires	101 178	91 964
• Obligations convertibles et options de placement	1 035	6 820
• Fonds de placement composés en valeurs mobilières	24 759	22 338
Obligations Étranger		
• Obligations et titres similaires	61 851	61 820
• Obligations convertibles et options de placement	833	693
• Obligations en devises étrangères	133 466	123 222
• Placements alternatifs en devises étrangères	13 760	10 404
• Fonds composés	3 340	6 060
Action Suisse		
• Actions et titres similaires	162 099	122 566
• Placements alternatifs	1 116	882
Actions Etranger		
• Actions et titres similaires	151 496	79 263
• Placements alternatifs	7 135	12 846
• Fonds composés	2 196	2 788
Immeubles (Fonds)	65 211	66 447
Autres placements	0	0
Placements de capitaux auprès d'assurances	5 000	15 000
Titres	734 575	623 113
Hypothèque à taux fixe	23 048	26 307
Hypothèques à taux variable de 1er rang	4 555	6 362
Hypothèques à taux variable de 2ème rang	349	521
Placements hypothécaires	27 952	33 190
Private Equity (Actions et prêts)	10 999	10 999
Immeubles loués	83 995	72 205
Copropriétés	5 494	5 494
Terrains non bâtis	0	0
Constructions en cours	5 459	12 405
Immobilisations corporelles meubles	101	149
Immeubles et immobilisations corporelles	95 049	90 253
Placements à long terme	868 475	757 555
Total des placements de capitaux	1 122 488	968 322

6.4 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Au cours de l'exercice, aucun négoce n'a été fait avec des instruments financiers dérivés.

6.5 Valeurs de marché et co-contractants des titres en securities lending

Aucun securities lending n'a été octroyé au cours de l'exercice.

6.6 Explication du résultat net des placements

6.6.1 Produit net des liquidités et des placements de dépôts à terme	2005	2004
Intérêts perçus sur avoirs en banque et à la poste	1 267 355	688 785
Intérêts perçus sur dépôts à terme et placement option Call (achetée)	436 078	21 050
Produits nets sur cours provenant de la conversion de devises	16 790 151	-1 150 454
	18 493 584	-440 618

6.6.2 Produit net des obligations	2005	2004
Intérêts perçus	10 659 735	9 458 003
Produits et pertes provenant de dérivés	0	0
Produits et pertes sur cours réalisés	-209 460	950 776
Produits et pertes sur cours non réalisés	11 498 236	757 162
	21 948 511	11 165 941

6.6.3 Produit net des actions	2005	2004
Produits de dividende	4 347 759	2 467 286
Produits et pertes provenant de dérivés	0	0
Produits et pertes sur cours réalisés	3 121 521	1 107 717
Produits et pertes sur cours non réalisés	54 739 075	6 610 059
	62 208 355	10 185 061

6.6.4 Produit net Private Equity	2005	2004
Distributions	0	0
Intérêts perçus	48 813	57 274
Produits et pertes sur cours non réalisés	0	0
	48 813	57 274

6.6.5 Produit net des prêts hypothécaires	2005	2004
Intérêts perçus sur prêts hypothécaires	1 001 202	1 367 420
Amortissement des créances sur taux hypothécaire	0	0
	1 001 202	1 367 420

Les prêts hypothécaires sont octroyés aux assurés de la Fondation de prévoyance ASMAC, aux membres de l'ASMAC ainsi qu'à leurs proches. Le taux d'endettement maximal s'élève à 70 pour cent de la valeur vénale de l'immeuble, soit jusqu'à 60 pour cent comme première hypothèque et dix pour cent comme deuxième hypothèque. Les taux d'intérêt sont déterminés périodiquement par la commission de placement.

6.6.6 Produit net des immeubles et des immobilisations	2005	2004
Revenus immobilier provenant des loyers	4 831 186	4 715 855
Charges d'immeubles	-692 897	-527 155
Constitution de la correction de valeur des immeubles	-3 959 261	-512 584
Intérêts perçus	2 129 097	2 560 032
Produits et pertes sur cours réalisés	269 373	51 397
Produits et pertes sur cours non réalisés	2 973 544	4 641 464
Amortissements sur les immobilisations	-101 047	-149 206
	5 449 995	10 779 803

6.6.7 Performance des placements de la fortune	2005	2004
Obligations Suisse	3,11	4,61
Obligations en monnaies étrangères	9,01	3,12
Actions Suisse en Blue Chips	23,26	7,26
Actions Suisse non-côtées	25,12	2,20
Actions Etranger en Blue Chips	18,95	-0,92
Actions Etranger non-côtées	24,11	11,80
LPP 1 / CSA Mixta	14,16	4,43
LPP 2 / AAA LPP	13,48	4,44
Immofonds et participations	9,24	10,42
Immeubles	6,17	6,17
Hypothèques/Prêts	3,52	3,77
Performance de la fortune totale	12,49	4,48

Calcul de la performance

Les chiffres de performance sont calculés au moyen d'un système interne du Credit Suisse Asset Management. Les rendements mensuels sont calculés avec la méthode TWR Modified Dietz qui correspond à la convention du marché. Le rendement pondéré dans le temps se calcule à partir des différents rendements mensuels qui sont liés de façon multiplicative.

7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1 Créances	2005	2004
Comptes courants gestions des immeubles	842 334	603 762
Divers débiteurs	197 989	71 976
Impôt anticipé	1 819 353	1 635 998
	2 859 676	2 311 736

7.2 Compte de régulation des actifs	2005	2004
Actifs transitoires	107 356	89 226
Intérêts courants pro rata temporis	4 221 120	4 161 833
	4 328 476	4 251 059

7.3 Passif du bilan	2005	2004
Créditeurs	223 944	572 380
Comptes courants fonds de garantie	655 000	635 000
Entrées en fonction et sorties en suspens	242 566	1 208
	1 121 510	1 208 588

7.4 Autres produits	2005	2004
Revenus immobiliers provenant des mandats de propriétaire par étage	25 452	19 350
Prestations de service pour tiers	120 061	81 145
Commission d'achat d'impôt à la source	27 132	33 217
Autres produits	34 691	100 000
Dissolution de la correction de valeur sur immeubles	108 600	0
	315 936	233 712

7.5 Charges administratives	2005	2004
Coût salarial	2 091 611	2 048 117
Frais de matériel	401 061	363 094
Experts en assurance	44 657	74 993
Controlling des placements/Coût de révision	45 730	45 502
Frais de clarification des cas de prestation	42 756	47 277
Autres charges administratives	300 652	313 854
	2 926 467	2 892 837

8. Demandes de l'autorité de surveillance

Il n'y a pas de demande en cours de l'autorité de surveillance à ce jour.

9. Autres informations relatives à la situation financière

9.1 Découvert/Explication des mesures prises (Art. 44 OPP 2)

Le découvert de 10,1 pour cent survenu dans l'année 2001 a pu être complètement résorbé dans les dernières années par les revenus provenant des placements de la fortune ainsi que par l'excédent des primes de risque. Le degré de couverture s'élève au 31 décembre 2005 à 110,4 pour cent.

9.2 Liquidations partielles

Aucune liquidation partielle n'a eu lieu au cours de l'exercice.

9.3 Mise en gage d'actifs (securities lending)

Il n'y a pas eu de mise en gage d'actifs au cours de l'exercice.

9.4 Procédures juridiques en cours

À la fin 2005, deux cas de prestation étaient en cours de procédure juridique. Entre temps, la procédure juridique a pu être close en notre faveur.

10. Événements postérieurs à la date du bilan

Il n'y a pas d'événements particuliers postérieurs à la date du bilan.

Appendice 1 / Liste des hôpitaux et institutions

Liste des hôpitaux et institutions

affiliés à la Fondation de prévoyance ASMAC, état au 1er janvier 2006

Argovie	Plan	Entreprise
aarReha Schinznach, Schinznach Bad	153	281
Gesundheitszentrum Fricktal, Rheinfelden	154	284
Kantonsspital Aarau AG, Aarau	153	276
Kantonsspital Baden AG, Baden	153	277
Klinik Barmelweid, Barmelweid	157	283
Klinik Schützen, Rheinfelden	40	628
Kreisspital für das Freiamt, Muri	154	279
Kurzentrums Rheinfelden, Rheinfelden	40	772
Pflegi Muri, Muri	154	292
Praxis Dr. Ch. Simonett, Frick	40	810
Praxis Dr. Lauffer, Möriken	40	818
Praxis Dr. Strub, Basel	50	833
Praxis Dr. Wicki, Nussbaumen	40	616
Psychiatrische Klinik Königsfelden, Brugg	153	278
Radiologie Zentrum Fricktal AG, Möhlin	50	828
Regionalspital Leuggern, Leuggern	154	289
RehaClinic Zurzach, Zurzach	159	288
Reha Rheinfelden, Rheinfelden	154	286
Spital Menziken, Menziken	185	291
Spital Zofingen, Zofingen	154	280
SUVA Rehabilitationsklinik, Bellikon	189	294

Appenzell Rhodes-Extérieures	Plan	Entreprise
Spitalverbund AR, Kantonale Psychiatrische Klinik Herisau, Herisau	150	274
Spitalverbund AR, Kantonales Spital Heiden, Heiden	150	615
Spitalverbund AR, Kantonales Spital Herisau, Herisau	150	271

Bâle-Campagne	Plan	Entreprise
Ita Wegmann Klinik, Arlesheim	30	264
Kantonale Psychiatrische Dienste Liestal, Liestal	190	263
Kantonales Institut für Pathologie, Liestal	190	878
Kantonsspital Bruderholz, Bruderholz	190	261
Kantonsspital Laufen, Laufen	190	266
Kantonsspital Liestal, Liestal	190	262
Klinik Birshof, Münchenstein	40	899
Praxis Dr. Häfliger AG, Binningen	40	901
Praxis Dr. Styk, Oberwil	30	884
Praxis Dr. Thurthaler, Muttenz	40	807
Praxis Dr. Weber, Aesch	40	864
Praxis Klinik Rennbahn AG, Muttenz	40	265
Swiss Migraine Trust Foundation, Bottmingen	30	843
Verein pädagogisch-therapeutischer Institutionen für weibliche Jugendliche Basel, Reinach	30	835
Vista-Klinik, Binningen	40	456

Bâle-Ville	Plan	Entreprise
Adullam - Stiftung, Basel	40	834
Arbeitsgruppe Schweiz im 20. Jahrhundert, Basel	194	252
Bethesda-Spital Basel, Basel	148	255
Bürgerspital Basel, Basel	194	249
Crossklinik AG, Basel	40	783
F. Hoffmann-La Roche AG, Basel (Betriebsärzte/-innen)	40	258
Felix Platter-Spital, Basel	155	246
Gemeindespital Riehen, Riehen	194	571
HMO Gesundheitsplan, Basel	171	506
MEDGATE AG, Basel	194	722
Praxis Dr. Brüderlin, Basel	40	792
Praxis Dr. Kläui, Basel	40	896
REHAB Basel AG, Basel	194	510
Sanitätsdepartement Kanton Basel-Stadt, Basel	155	243
Schmerzklinik Kirschgarten, Basel	30	802
St. Claraspital AG, Basel	144	248
Stiftung Tumorbank, Riehen	30	847
Universitäre Psychiatrische Kliniken UPK, Basel	155	244
Universität Basel, Basel	194	242
Universitäts-Kinderspital beider Basel UKBB, Basel	194	602
Universitätsspital Basel, Basel	155	241
VDA Verein für Drogenarbeit, Basel	40	260

Berne	Plan	Entreprise
Akutspital Riggisberg, Riggisberg	117	198
Alters- und Pflegeheim Wattenwil, Wattenwil	40	842
ARUD Biel, Biel	109	185
Berner REHA Zentrum Heiligenschwendi, Heiligenschwendi	109	659
Bezirksspital Belp, Belp	50	193
Bezirksspital Saanen, Saanen	40	199
Diagnostik AG der Spitäler Frutigen / Meiringen / Interlaken, Unterseen	109	773
FMI AG, Bezirksspital Oberhasli, Meiringen	109	170
FMI AG, Spital Frutigen, Frutigen	109	194
FMI AG, Spital Interlaken, Unterseen	109	168
Hôpital du Jura bernois SA, Moutier	169	172
Inselspital Bern, Bern	127	188
Kardiologische Praxis Dres. Chételat und Hagmann, Bern	40	742
Klinik Beau-Site AG, Bern	113	171
Klinik Bethesda, Tschugg	40	204
Klinik Linde AG, Biel	40	209
Klinik SGM, Langenthal	40	207
Klinik Sonnenhof AG, Bern	109	177
Kollegium für Hausarztmedizin KHM, Bern	188	631
Lindenhofspital, Bern	40	702
Medvantis, Bern	40	716
Neurorehabilitation Z.E.N., Biel	40	812
Orthopädisches Zentrum OZM, Münsingen	40	876
Partnerschaft Biel-Haiti, Biel	30	607
Praxis Bubenberg AG, Bern	30	819
Praxis Dr. Bretscher, Burgdorf	40	894
Praxis Dr. Christen, Thun	40	646
Praxis Dr. Isenschmid, Aarwangen	50	897
Praxis Dr. Keller, Bern	40	851
Praxis Dr. Nidecker, Erlach	50	705
Praxis Dr. Nyffenegger, Uetendorf	40	459
Praxis Dr. Schmid, Belp	50	838
Praxis Dr. Sutter, Worb	40	663
Praxis Dr. von Rütte, Gümligen	40	845
Praxis Dr. Wyss, Langenthal	40	761
Privatklinik Reichenbach, Meiringen	30	433
Privatklinik Wyss AG, Münchenbuchsee	193	189
Psychiatrische Klinik Bellelay, Bellelay	127	417
Psychiatrische Klinik Münsingen, Münsingen	127	417
Psychiatrische Universitätsklinik Bern, Bern	127	417
Radio-Onkologiezentrum Biel, Biel	40	881
Regionales Spitalzentrum Aare-/Kiesental, Münsingen	118	176
Regionalspital Emmental, Standort Burgdorf, Burgdorf	109	169
Salem - Spital, Bern	113	858
Schönberg Gunten, Gunten am Thunersee	40	805

Berne	Plan	Entreprise
Spital Aarberg, Aarberg	109	192
Spital Bern-Ziegler, Bern	117	175
Spital Bern-Tiefenau, Bern	117	190
Spital des Seebezirks, Meyriez	40	885
Spital Thun-Simmental AG, Thun	109	167
Spitalzentrum Biel-Bienne, Biel	109	180
SRO Spital Region Oberaargau AG, Langenthal	109	166
swissmedic, Bern	40	203
Universität Bern, Bern	127	417
Universität Bern, Drittkredite, Bern	127	417
Verein für medizinische Assistenzberufe VMA, Bern	30	860
Wysshölzli, Herzogenbuchsee	40	525

Fribourg	Plan	Entreprise
CORALISA SA, Centre de Santé la Corbière, Fribourg	142	229
Spital des Sensebezirks, Tafers	40	231

Glaris	Plan	Entreprise
Höhenklinik Braunwald, Braunwald	187	222
Kantonsspital Glarus, Glarus	135	221
Kinderarztpraxis Damman/Good, Mels	40	788
Praxis Dr. von Saal, Näfels	40	836
Praxis Dr. Weber, Mels	50	799

Grisons	Plan	Entreprise
Kreuzspital Chur, Chur	167	337
Ospidal Casa di Cura Bregaglia, Promontogno	40	870
Ospidal Val Müstair, Sta. Maria Val Müstair	40	657
Praxis Dr. Buddeberg, Davos Clavadel	40	895
Praxis Dr. Mannhart, Churwalden	40	809
Praxis Dr. Röthlisberger, Arosa	50	846
Rätisches Kantons- und Regionalspital, Chur	167	329
Regionalspital Prättigau, Schiers	167	338
Regionalspital Surselva, Ilanz	202	328
Spital Davos, Davos Platz	40	539
Spital Oberengadin, Samedan	167	330
Stiftung für Kinder- und Jugendpsychiatrie, Chur	167	336
Thurgauer Schaffhauser Höhenklinik, Davos	201	331
Zürcher Höhenklinik Davos, Davos Clavadel	100	335

Jura	Plan	Entreprise
Hôpital du Jura, Delémont	203	886

Lucerne	Plan	Entreprise
AAO AG, Sursee	40	437
Institut für medizinische Radiologie St. Anna, Luzern	30	753
Kantonales Spital Sursee-Wolhusen, Sursee	129	213
Kantonales Spital Wolhusen, Wolhusen	129	214
Kantonsspital Luzern, Luzern	129	212
Permanence Medical Center, Luzern	50	806
Praxis Dr. Estermann, Schötz/Dorfchärn	50	515
Psychiatriezentrum Luzerner Landschaft, St. Urban	129	215
Schweizer Paraplegiker Forschung AG, Nottwil	131	848
Schweizer Paraplegiker-Zentrum, Nottwil	131	217
SolidarMed, Luzern	130	216

Neuchâtel	Plan	Entreprise
AIMS, Cernier	40	455
Hôpital de la Béroche, Saint-Aubin	40	586
Hôpital de La Chaux-de-Fonds, La Chaux-de-Fonds	176	389
Hôpital de la Providence, Neuchâtel	40	391
Hôpital du Locle, Le Locle	40	390
Hôpitaux Pourtalès, Neuchâtel	175	387

Nidwald	Plan	Entreprise
Kantonsspital Nidwalden, Stans	138	224

Obwald	Plan	Entreprise
Kantonsspital Obwalden, Sarnen	137	223

Schaffhouse	Plan	Entreprise
Kantonales Pflegezentrum, Schaffhausen	149	269
Kantonsspital Schaffhausen, Schaffhausen	149	267
Klinik Belair, Schaffhausen	30	270
Psychiatrische Klinik Breitenau, Schaffhausen	149	268

Schwyz	Plan	Entreprise
Aeskulap Klinik, Brunnen	50	801
InoHealth AG, Freienbach	30	861
Praxis Dr. Schmidt, Einsiedeln	40	889
Regionalspital Einsiedeln, Einsiedeln	134	891
Regionalspital Lachen, Lachen	134	219
Sozialpsychiatrischer Dienst, Goldau	139	645
Spital Schwyz, Schwyz	134	220
Stiftung für Kinder- und Jugendpsychiatrische Dienste Schwyz, Goldau	139	767

Soleure	Plan	Entreprise
Frauenpraxis Runa, Solothurn	40	875
Klinik Pallas AG, Olten	40	824
Praxis Dr. Kurt, Solothurn	40	882
RODIAG Diagnostic Centers, Olten	40	549
Solothurner Spitäler AG, Solothurn	143	903

Saint-Gall	Plan	Entreprise
Bürgerspital St. Gallen, St. Gallen	162	319
Dres. Fust & Rudolph, Kirchberg	40	830
Forschungsstelle für Umweltbeobachtung, Rapperswil	187	503
Infomed Verlags-AG, Wil	40	206
Kantonale Laboratorien St. Gallen, St. Gallen	162	303
Kantonale Psychiatrische Dienste - Sektor Nord, Wil	162	310
Kantonale Psychiatrische Dienste - Sektor Süd, Pfäfers	162	309
Kantonales Spital Altstätten, Altstätten	162	308
Kantonales Spital Grabs, Grabs	162	305
Kantonales Spital Walenstadt, Walenstadt	162	311
Kantonales Spital Wattwil, Wattwil	162	313
Kantonsspital St. Gallen, St. Gallen	162	302
Klinik Valens, Valens	163	312
Kollegium für Hausarztmedizin KOHAM, St. Gallen	188	678
Orthopädie am Rosenberg, St. Gallen	30	839
Ostschweizer Kinderspital St. Gallen, St. Gallen	198	317
Praxis Dr. Bachmann, Bad Ragaz	40	782
Spital Linth, Uznach	162	304
Spital Wil, Wil	162	316
Stiftung Kinder- und Jugendpsychiatrische Dienste, St. Gallen	197	320
SVA St. Gallen, St. Gallen	30	852
Tagesklinik Prof. Dr. Bangerter AG, Gossau	50	816
Verein David, St. Gallen	40	763

Soleure	Plan	Entreprise
Humaine Klinik Zihlschlacht AG, Zihlschlacht	40	504
Kantonale Psychiatrische Klinik Münsterlingen, Münsterlingen	165	324
Kantonsspital Frauenfeld, Frauenfeld	165	322
Kantonsspital Münsterlingen, Münsterlingen	165	323
Klinik Schloss Mammern, Mammern	40	524
Praxis Dr. Böhm, Frauenfeld	40	831
Praxis Dr. Bucher, Frauenfeld	40	670
Praxis Dr. Gugg, Frauenfeld	40	748
Praxis Dr. Häusermann, Dussnang	40	829
Praxis Dr. Zuppinger, Kreuzlingen	40	862
Psychiatrische Klinik Littenheid, Littenheid	40	325
Thurgauer Klinik St. Katharinental, Diessenhofen	165	533

Uri	Plan	Entreprise
Kantonsspital Uri, Altdorf	132	218

Vaud	Plan	Entreprise
Administration des Hospices cantonaux, Lausanne	170	530
Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Lausanne	170	354
Centre Hospitalier Yverdon Chamblon, Chamblon	169	364
Centre Pluridisciplinaire d'Oncologie, Lausanne	195	377
Département universitaire de médecine & santé communautaire, Lausanne	170	344
EHC-Hôpital de Morges, Morges	169	360
Fondation CRS, Lausanne	40	658
Fondation de Nant, Corsier-sur-Vevey	169	363
Foundation EuroVacc, Epalinges	30	866
Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique SA GHOL, Nyon	169	373
Hôpital de Lavaux, Cully	169	462
Hôpital du Chablais, Aigle	169	370
Hôpital du Pays-d'Enhaut, Château-d'Oex	169	365
Hôpital Intercantonal de la Broye, Payerne	169	361
Hôpital Ophtalmique Jules Gonin, Lausanne	172	359
Hôpital Riviera, Vevey	169	358
Institut Universitaire Romand de Santé au Travail, Lausanne	195	357
Institution de Lavigny, Lavigny	169	362
Policlinique Médicale Universitaire, Lausanne	195	355
resHO réseau des soins Hospitaliers St. Loup Orbe La Vallée, Pompaples	169	368
Secteur psychiatrique Centre, Prilly	170	348
Secteur psychiatrique Nord, Yverdon	170	352
Secteur psychiatrique Ouest, Prangins	170	349
Université de Lausanne, Lausanne - Dorigny	195	343

Valais	Plan	Entreprise
Berner Klinik Montana, Montana - Vermala	199	383
Luzerner Höhenklinik, Montana	129	381
Oberwalliser Kreisspital, Brig	191	385
Policlinique de Verbier SA, Verbier	50	644
RZL Rehabilitationszentrum Leukerbad AG, Leukerbad	174	382
SUVA Clinique romande de réadaptation, Sion	189	673

Zoug	Plan	Entreprise
Center modern Liposuction, Zug	40	902
Diakonieverband Ländli, Oberägeri	30	718

Zurich	Plan	Entreprise
Airport Medical Center, Zürich-Flughafen	40	523
Anstellungen aus Treuhand, Zürich	101	841
ARUD Zürich, Zürich	50	165
Ärztegemeinschaft Anästhesiologie Klinik im Park, Zürich	200	840
Ärztegemeinschaft Hirslanden, Thalwil	200	756
Bezirksspital Affoltern, Affoltern am Albis	100	119
Diakoniewerk Neumünster, Zollikerberg	30	419
Drittmittel, Zürich	101	129
ETH, Zürich	40	442
Forel Klinik, Ellikon an der Thur	30	155
Gemeinschaftspraxis Rageth, Zürich	30	859
Genes-4U AG, Zürich	30	837
Gesundheitsversorgung Zürcher Oberland - GZO, Wetzikon	100	125
Haus Wäckerling, Altersheim, Uetikon am See	30	857
Hinderer Holding AG, Oetwil am See	104	140
Hohenegg Klinik für Psychiatrie und Psychotherapie, Meilen	100	118
ipw Integrierte Psychiatrie Winterthur, Winterthur	102	731
Kantonsspital Winterthur, Winterthur	102	84
Kinder- und Jugendpsychiatrischer Dienst des Kantons Zürich, Zürich	102	90
Kinderspital Zürich, Zürich	100	120
Klinik am Zürichberg, Zürich	50	152
Klinik Hirslanden AG, Zürich	40	436
Klinik Susenberg, Zürich	40	569
Kreisspital Männedorf, Männedorf	100	122
Lungenzentrum Hirslanden, Zürich	30	890
Maternité Inselhof, Zürich	107	115
MediX Gruppenpraxis AG, Zürich	30	872
Molecular Partners AG, Zürich	30	867
Nationalfonds, Zürich	101	735
Organisch-chemisches Institut Prof. Dr. H. Heimgartner, Zürich	196	143
Organisch-chemisches Institut Prof. Dr. J. A. Robinson, Zürich	196	110
Organisch-chemisches Institut Prof. Dr. J. S. Siegel, Zürich	196	131
Paracelsus-Spital, Richterswil	105	141
Praxis Dr. Angele, Elgg	40	662
Praxis Dr. Ben-Shmuel, Zürich	50	672
Praxis Dr. Bircher, Wetzikon	30	750
Praxis Dr. Egli, Hinwil	40	874
Praxis Dr. Küng, Zürich	50	671
Praxis Dr. Rösli, Winterthur	50	728
Praxis Dr. Scherrer, Wetzikon	50	803
Praxis Dr. Sorg, Wallisellen	30	887
Praxis Dr. Stierlin, Andelfingen	50	868

Zürich	Plan	Entreprise
Psychiatriezentrum Hard, Embrach	102	88
Psychiatriezentrum Männedorf PZM AG, Männedorf	30	823
Psychiatriezentrum Rheinau, Rheinau	102	87
Psychiatrische Universitätsklinik, Zürich	102	86
REGA Schweizerische Rettungsflugwacht, Zürich	192	156
Sanatorium Kilchberg, Kilchberg	103	139
Schweizerisches Epilepsie-Zentrum, Zürich	100	123
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, Zürich	30	500
Seismo Verlag AG, Zürich	30	427
Sozialdepartement der Stadt Zürich, Zürich	107	148
Sozialökonomisches Seminar Prof. Dr. P. Zweifel, Zürich	196	144
Spital Bülach, Bülach	100	111
Spital Limmattal, Schlieren	100	153
Spital Uster, Uster	100	116
Spital Zimmerberg, Horgen	100	112
Spital Zollikerberg, Zollikerberg	100	114
Stadärztlicher Dienst, Zürich	107	147
Stadtspital Triemli, Zürich	107	146
Stadtspital Waid, Zürich	107	145
Stiftung SOMOSA, Winterthur	40	452
Universität Zürich (Vorsorgeplan Universität Zürich), Zürich	101	734
Universitätsklinik Balgrist, Zürich	100	121
Universitätsspital Zürich, Zürich	102	85
Verein für medizinische Qualitätskontrolle, Zürich	30	729
VSAO Sektion Zürich, Uster	30	877
Wilhelm Schulthess Klinik, Zürich	100	124
WintiMed AG, Zürich	171	873
Zürcher Höhenklinik Wald, Faltigberg-Wald	100	127



PricewaterhouseCoopers AG
Hallerstrasse 10
Postfach
3001 Bern
Téléphone +41 58 792 75 00
Fax +41 58 792 75 10

Rapport de l'organe de contrôle
au Conseil de fondation de
Fondation de prévoyance ASMAC
Berne

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe / de la page 7 à la page 36) de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de Fondation de prévoyance ASMAC pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

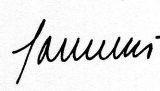
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives au principe de loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

 
Hansjörg Sägesser Johann Sommer

Berne, le 19 mai 2006